

**PV de l’AG du 29 mai 2024**

1. **9h15 : accueil des adhérents** :

Emargements sur la feuille de présence par Céquina Boudalia, Nelly Manhes et Hasna Sakni qui constituent le bureau de vote mis en place pour la séance ;

Seules 3 procurations ont été reçues dans les temps. Elles sont inscrites sur la liste d’émargement par la secrétaire (procuration de Catherine B, Frédérique R, Kheira B) et sont comptabilisées dans les membres représentés pour les votes.

1. **9h30 : désignation du/de la président(e) de séance et du/de la secrétaire :**

Faute de candidature, Cécile Aymé est désignée présidente de séance et Valérie Latapie secrétaire de séance.

**3. 9h40 : présentation de la commission (3 membres) assurant la vérification des procurations et constituant le bureau de vote de la présente séance ; rappel des modalités de vote :**

* Présentation de Céquina, Nelly et Hasna. Elles constituent le bureau de vote et ont par ailleurs candidaté pour participer au prochain bureau de l’association. Céquina en tant que trésorière adjointe, Nelly en tant que secrétaire adjointe et Hasna en tant que chargée de communication. Conformément au choix de la présidente, le poste de chargée de communication sera intégré dans le conseil d’administration.
* Toutes les délibérations de l’AG s’effectueront à main levée par majorité simple des suffrages exprimés des membres présents (36) ou représentés (3). Le statut ne prévoit pas de quorum.
1. **9h50 : mot de la Présidente, présentation du bilan de l’année et du rapport d’activités :**

Présentation par Cécile du diaporama diffusé en séance (cf document « rapport d’activités – diaporama AG du 29 mai 2024 »).

Quelques précisions :

* Cécile précise que l’association comptait au moment de l’arrêt des comptes, 186 familles adhérentes. Il y a eu beaucoup de nouvelles adhésions cette année et il y en a encore même maintenant en cette fin d’année. Il a donc été fait le choix pour les adhésions de juin de ne pas faire payer de cotisations pour les quelques semaines restantes, en considérant cette période de fin de saison comme une période d’essai avant l’adhésion à la rentrée de septembre.
* Cécile remercie bien chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées pour faire tourner les activités et tout particulièrement Mme Sabah Rguibi qui apporte un soutien très précieux et toujours renouvelé à l’association, notamment en ouvrant ses portes chaque mois pour l’atelier cuisine. Remerciements également à l’ambassade de France et à M. et Mme Vizy qui ont été à nos côtés tout au long de l’année et ont notamment permis l’organisation de la chasse aux œufs dans les jardins de la résidence et nous ont invité à un petit déjeuner en mai.
* Concernant le changement de prestataire pour les bus utilisés en sorties : ce choix résulte d’une volonté de privilégier la sécurité et le confort des passagers, même si le transport coûte un peu plus cher.
1. **10h10 : présentation du rapport financier par Sylvie Mariscal, la trésorière ;**

Cf. le document « rapport financier 2023-2024 – bilan »

Questions en séance :

* Mme Sandra Idoussou souhaite savoir si l’association est bien en règle au regard de l’obligation locale d’avoir dorénavant un numéro fiscal (IFU). La présidente répond qu’effectivement la société générale avait bloqué le compte bancaire de l’association en février pour défaut de numéro IFU au dossier. La situation a été régularisée et Cotonou Accueil dispose bien dorénavant d’un numéro IFU, ainsi que la présidente.
* Mme Sandra Idousso demande pourquoi il n’a pas été choisi un prestataire local, certainement moins cher, pour l’hébergement du site. La présidente indique qu’il a été fait le choix de prendre le prestataire recommandé par la FIAFE. Ce prestataire assure l’hébergement du site et sa maintenance. Le coût s’explique par le fait qu’il a dû racheter le site utilisé précédemment par Cotonou Accueil et qui était tenu par base-up. Il est très réactif et nous donne toute satisfaction.
* M. Pascal Panteghini demande que les activités soient gérées de façon plus souple sans esprit de rentabilité. Il estime que les cotisations devraient permettre de maintenir les cours et pallier si besoin les absences. Il regrette que l’association demande de faire connaître sa participation trop longtemps à l’avance ce qui est difficile pour les personnes qui travaillent et peuvent avoir des imprévus de dernière minute. La présidente répond que bien sûr les activités du soir sont souvent plus fragiles car soumises aux absences pour raisons professionnelles et les cours sont régulièrement annulés faute de suffisamment de participants. L’association n’a aucune optique de rentabilité : tous les évènements enfants ont ainsi été offerts et les prix des sorties sont maintenus à un niveau raisonnable grâce aux excédents de certaines activités qui fonctionnent très bien. Le souci permanent est l’équilibre financier de chaque activité et le respect des coachs à qui on ne peut demander de se déplacer pour 1 ou 2 personnes. Les désistements de dernière minute sont difficiles à gérer. La solution pour maintenir les activités fragiles serait peut-être un paiement au mois ?
1. **10h30 : demande d’approbation des comptes et de la gestion :**

Vote :

39 votants (dont 3 représentés)

Pour 39

Contre 0

Abstention 0

Les comptes et la gestion 2023-2024 de Cotonou Accueil sont approuvés.

1. **10h40 : candidatures et élection du conseil d’administration ; présentation des chargés de mission.**
* Présentation des candidates au conseil d’administration et notamment des nouvelles adjointes et de la chargée de mission communication. Aucune autre candidature ne s’est fait connaître.

- Présidente : Cécile AYME

- Secrétaire générale : Valérie LATAPIE

- Secrétaire générale adjointe : Nelly MANHES

- Trésorière : Sylvie MARISCAL

- Trésorière adjointe : Cequina BOUDALIA

- Chargée de communication : Hasna SAKNI

Vote pour le nouveau conseil d’administration :

39 votants (dont 3 représentés)

Pour 39

Contre 0

Abstention 0

Le nouveau conseil d’administration est élu.

* Présentation des nouvelles chargées de mission prévues par le conseil d’administration sur la base des candidatures reçues.

- MAH-JONG : Hafsa Azough

- JEUX DE SOCIETE : Léonilde Gauthé

- CHEMINS DE L’ART : Léonilde Gauthé

- CERCLE DE LECTURE : Safaa Benhaddou

- ATELIER CUISINE : Sabah Rguibi et Amina Bougadra

- COUTURE : Anne Gaquere

- CHORALE : Cécile Aymé

- DEJEUNER DU MOIS : Huguette Dah Kragbe

- CAFE RENCONTRE : Baya Leguay et Laëla El Dorr

- ZUMBA : Marion N’daw

- AQUAGYM NOVOTEL : Cécile Aymé

- AQUAGYM GOLDEN TULIP : Véronique Picard et Alexandra Chauveau

- HIIT : Valérie Latapie

- DANSE AFRO-CONTEMPORAINE : Geneviève Epse Tchakounte, Sylvie Mariscal

- STRETCHING : Valérie Latapie

- PETANQUE : Valérie Latapie

- AQUABIKE : Nadia Donet et Cécile Aymé

- NATATION : Ariane de Castelbajac et Sandrine Vandewinckel

- SORTIES : Delphine Steenlandt Turpin

- AFTERWORK : Léonilde Gauthé et Delphine Steenlandt Turpin

Le conseil d’administration élu + les chargées de mission désignées forment le nouveau bureau de Cotonou Accueil.

L’élection prend effet dans 15 jours. Le nouveau conseil d’administration prendra donc ses fonctions officiellement à partir du 14 juin.

1. **11h10 : sujets divers.**

Il est annoncé dès à présent que le premier café de rentrée aura lieu le 19 septembre à 9h30 à l’Institut français. Il est également annoncé l’organisation d’afterwork  l’an prochain.

Sanju Zimmermann demande s’il sera possible de refaire l’an prochain une session de secourisme. Il est indiqué que le bureau reprendra contact avec l’intervenante.

Levée de la séance à 11h15.